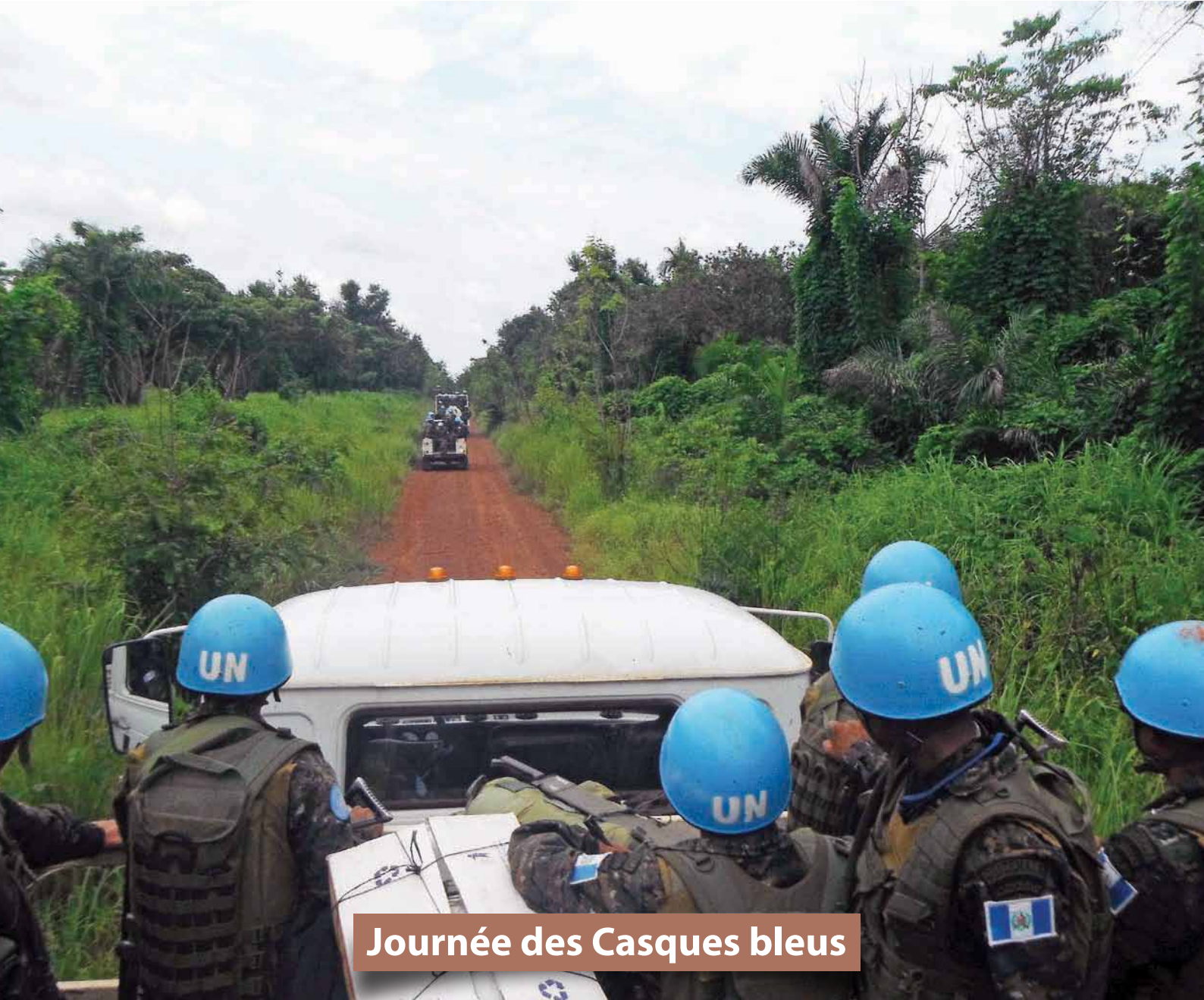




Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
Démocratique du Congo

Volume VI - N°34 • Mai 2014

ECHOS *de la* MONUSCO



Journée des Casques bleus

Les Casques bleus des Nations Unies
LEUR VRAI MANDAT :
LA PROTECTION DES
POPULATIONS CIVILES

“Une force pour la paix, une force pour le changement, une force pour l’avenir”

✉ Par Charles Antoine Bambara/MONUSCO

Marquée par un moment de grâce, avec le repas partagé entre les Casques bleus de la MONUSCO et les orphelins de Kinshasa, la célébration, cette année, de la Journée Internationale des Casques Bleus de l’ONU aura sans nul doute été spéciale. Spécial aussi le thème retenu par le Secrétaire général des Nations Unies : “*Une force pour la paix, une force pour le changement, une force pour l’avenir*”, CQFD.

Depuis quelques années, le Département des Opérations de Maintien de la Paix étudie et met en application la façon dont les innovations technologiques peuvent permettre aux missions de paix de mieux s’acquitter de leurs mandats. Les drones non armés, expérimentés en premier lieu en RDC, en sont les exemples patents. “*Ce que la MONUSCO fait ici en RDC est unique, le monde nous regarde parce que nous écrivons l’histoire*” dira Martin Kobler, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RD Congo. Et le Secrétaire général des Nations Unies, de remercier “*les missions de maintien de la paix de l’ONU devraient être à l’avenir plus mobiles, plus souples et plus adaptables pour faire face à l’évolution d’un environnement devenu plus complexe, avec des menaces asymétriques et non conventionnelles, notamment en RDC, où plus des deux tiers de notre personnel militaire, policier et civil sont déployés*”.

Le monde avance, la configuration des missions de paix aussi. Elles sont plus opérationnelles, plus offensives aussi, à l’encontre des groupes armés rétifs qui terrorisent les populations. Il n’est simplement plus acceptable de les laisser disposer de la vie d’autrui comme ils le sentent et selon leur bon vouloir.

Mais, même si le travail qui est fait est fabuleux et même si les résultats sont aux rendez-vous, la plus grande victoire de l’ONU, de la MONUSCO et de ses Casques bleus sera marquée le jour où ils replieront leur paquetage et s’en retourneront chez eux, heureux d’avoir accompli un devoir impérieux : ramener la paix. Car “*il ne faut pas oublier que les Casques Bleus ne sont pas la règle, mais l’exception*”. Ils construisent la paix et cette entreprise devra bien prendre fin un jour.

Commémorée chaque année le 29 mai, la Journée rend hommage à tous les Casques bleus, militaires et civils, pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur courage. Elle leur rappelle aussi leur engagement dont le premier est la protection des civils, pris dans les conflits. Martin Kobler les a exhortés à se dépasser pour cette cause dans l’allocution qu’il a délivrée ce jour là : “*La protection des civils demande d’être proactif. La protection des civils demande d’être mobile. La protection des civils demande d’être flexible. Ne doutez pas, avancez et protégez !*”

Un dernier mot : “*Notre combat est celui de l’espoir contre la douleur*” ■

Sommaire

Arrêt sur image



De g à d : le Ministre congolais de l’Intérieur, Richard Muyeji; Mary Robinson, Envoyée spéciale du Secrétaire général de l’ONU dans les Grands Lacs; Martin Kobler, le Représentant spécial du Secrétaire général de l’ONU en RDC, ensemble au 7^{ème} sommet du comité technique de suivi de l’Accord-cadre, à Goma

Point de vue

- 3 Opérations de maintien de la paix : quel avenir?

Dossier

- 4 Les Casques bleus : qui sont-ils? Que font-ils?
- 6 Un Casque bleu sous la loupe d’ECHOS de la MONUSCO
- 8 Célébration Journée Internationale des Casques bleus Kinshasa : présence de la MONUSCO, du rêve à l’espoir
- 9 Goma : “La MONUSCO ne relâchera pas prise” soutiennent Abdallah Wafi et Ramadhan Abdul Kimueri
- 10 La Journée des Casques bleus vue de Bukavu

Echos des secteurs

- 11 A Goma, examen des progrès réalisés par les Etats signataires de l’Accord-cadre
- 12 Expulsions des ressortissants de la RDC du Congo Brazzaville : une préoccupation pour les Nations Unies
- 13 Echos de la Police
Le Général Pascal Champion veut rapprocher la Police des Nations Unies des populations locales
- 14 Equateur : “Malgré la réduction de sa présence, la MONUSCO n’abandonnera pas la province”
- 15 Situation sécuritaire à travers le pays
Mai 2014 : intenses activités de la Force de la MONUSCO sur le terrain

Post-Scriptum

- 18 Dans la peau des forces spéciales du Guatemala
- 19 Il était une fois un Casque bleu nommé Fabrice

Directeur de l’Information Publique
Charles Antoine Bambara

Coordonnateur des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Joseph Tshimanga

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Tom Tshibangu et Yulu Kabamba, Mounia Lakhdar, Fatou Jobe, Basse Cheickh, Maja Bogioevic, Jean-Marc Matwaki, Natalie Marini



Photo ONU

Ban Ki-moon, le Secrétaire général des Nations Unies

Opérations de maintien de la paix : quel avenir?

✍ Par Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies

Les Nations Unies peuvent être fières de leur longue et fructueuse expérience en matière de maintien de la paix; en effet, depuis 1948, plus d'un million de Casques bleus ont participé à plus de 70 opérations sur quatre continents. Et nous pouvons être certains qu'à l'avenir, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sauront évoluer de manière à faire face aux nouveaux problèmes qui surviendront.

Actuellement, plus de 116 000 agents des Nations Unies issus de plus de 120 pays participent à 16 opérations de maintien de

la paix. Au péril de leur vie, ces militaires, agents civils et policiers aident à stabiliser les communautés, à protéger les civils et à promouvoir l'état de droit et les droits de l'homme. L'année dernière, 106 Casques bleus ont perdu la vie en servant sous le drapeau des Nations Unies, ce qui porte à plus de 3 200 le nombre total de pertes en vies humaines enregistrées dans l'histoire du maintien de la paix. Nous pleurons la disparition de chacun de ces êtres courageux. Nous partageons la peine de leurs amis et de leurs familles et nous nous engageons de

nouveau à veiller à ce que leur contribution à la cause de la paix ne soit jamais oubliée.

L'Organisation des Nations Unies modernise actuellement ses opérations de maintien de la paix afin de leur permettre de relever les problèmes de demain en matière de paix et de sécurité. Elle déploie de nouvelles technologies, telles que les véhicules aériens sans pilote non armés, affine ses pratiques en vue de mieux protéger les civils et accroît le nombre de femmes présentes dans ses rangs tout en renforçant ses partenariats avec les organisations régionales. Elle améliore sa logistique et ses procédures administratives, renforce ses infrastructures et prend d'autres mesures visant à exploiter au mieux le potentiel de son personnel. Notre objectif est de faire en sorte que le maintien de la paix constitue un investissement rationnel et efficace qui apporte des bénéfices considérables et, par-dessus tout, qui permette de sauver des vies.

Au cours de l'année écoulée, le Conseil de sécurité a créé deux opérations de maintien de la paix – au Mali et en République centrafricaine –, témoignage de sa conviction que les Casques bleus sont à même de relever des défis de taille. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo a aidé le Gouvernement à mettre en échec les rebelles du M23 qui s'en étaient pris aux civils dans l'est du pays. Au Soudan du Sud, pour la première fois dans l'histoire du maintien de la paix des Nations Unies, nos soldats de la paix ont systématiquement ouvert les portes de leurs bases à des dizaines de milliers de civils, leur sauvant la vie et les protégeant des forces gouvernementales ou des forces de l'opposition. En outre, pour la première fois, une femme a été nommée au poste de commandant de la force d'une opération de maintien de la paix, ce qui représente une avancée historique.

Au début de ce mois, le Conseil de sécurité a institué la "médaille capitaine Mbaye Diagne", qui doit son nom à un soldat de la paix sénégalais non armé qui a perdu la vie après avoir sauvé pas moins d'un millier de personnes durant le génocide rwandais de 1994. Cette médaille honorera les membres du personnel des Nations Unies qui ont fait montre d'un courage exceptionnel. Engageons-nous à suivre l'exemple d'abnégation donné par Mbaye Diagne et les autres héros qui ont fait le sacrifice de leur vie, et œuvrons de concert pour aider nos Casques bleus à être une force au service de la paix, du changement et de l'avenir ■

**Message du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de la Journée internationale des Casques bleus, le 29 mai 2014*



Un Casque bleu en patrouille sur le terrain

Analyse sur les opérations de maintien de la Paix

Les Casques bleus : Qui sont-ils ? Que font-ils ?

Le jeudi 29 mai 2014, à travers le monde, les Nations Unies ont commémoré la 12^{ème} Journée Internationale des Casques bleus. Cette journée a été instaurée par l'Assemblée Générale de l'ONU en décembre 2002 pour rendre hommage "à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont servi et servent encore dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en raison de leur niveau exceptionnel de professionnalisme, de dévouement et de courage et pour honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie au service de la paix". Les Casques bleus, vous connaissez ? Décryptage.

Par Joseph Albert Tshimanga/MONUSCO

Ils sont des milliers, hommes et femmes, éparpillés dans les missions de maintien de la paix du monde, en provenance de différentes nations. Ce sont des soldats, tous grades confondus et des civils directement employés par l'ONU- ou en détachement de leurs Administration et Forces Armées. Le gros des troupes militaires, plus connues

sous le nom de "Casques bleus", demeure sous l'autorité de leurs gouvernements et participe aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans les termes qui sont soigneusement négociés avec ces gouvernements.

Les observateurs militaires sont toujours non armés. Ils peuvent être engagés

uniquement dans des missions d'observation ou- avec des contingents armés- dans des forces mixtes de maintien de la paix. Appelés aussi bérets bleus, ils sont considérés comme le bras avancé du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les soldats et leurs commandements sont déployés comme contingents nationaux



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Les Casques bleus dont de nombreuses femmes disposent d'un mandat adopté en vertu du chapitre VII de la charte des Nations Unies

qui rendent compte au commandant de la Force de la mission, et indirectement, au Représentant spécial du Secrétaire général. Toutefois, l'autorité concernant l'envoi ou le retrait des Casques bleus reste aux mains des gouvernements respectifs qui assurent également le paiement des soldes, les mesures disciplinaires et les questions de ressources humaines.

Qui fournit du personnel ?

La Charte des Nations Unies stipule que pour contribuer au maintien de la paix et la sécurité dans le monde, tous les Etats Membres de l'ONU doivent mettre à la disposition du Conseil de sécurité les forces armées et les équipements nécessaires. Depuis 1948, près de 130 nations ont fourni du personnel militaire et de police aux opérations de maintien de la paix. On estime à plus d'un million le nombre de soldats, policiers et membres du personnel civil ayant servi sous le drapeau de l'ONU au cours des 56 dernières années.

Même si un grand nombre d'Etats Membres contribuent aux opérations de maintien de la paix, le fardeau le plus lourd

en matière de fourniture ou contribution de troupes est porté par un noyau de pays en voie de développement.

Selon les statistiques du Département des Opérations de Maintien de la Paix, datées 30 avril 2014, 103 pays fournissaient environ 97,729 personnels, dont 11,929 policiers, 1,864 experts militaires et 83,936 hommes de troupe dans 17 missions.

57 pays ont contribué pour la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) avec un total de 21.176 personnels en uniforme pour l'année 2014.

Comment les Casques bleus sont-ils rémunérés ?

Contrairement aux membres de la police et au reste du personnel civil qui sont payés sur le budget de maintien de la paix établi pour chaque opération, les Casques bleus militaires sont payés par leurs gouvernements conformément à leur grade et à leur échelle de salaire nationale respective. Les pays qui fournissent du personnel militaire aux opérations de maintien de la paix sont remboursés par l'ONU au tarif net d'un peu plus de

1000 dollars par soldat et par mois et reçoivent des compensations pour l'équipement. Mais ces indemnités sont parfois différées en raison du manque de liquidités, causé par le non paiement par les Etats Membres de leur quote-part. Comme la majorité des Casques bleus sont fournis par des pays en voie de développement, ces retards de paiement constituent pour eux un poids financier supplémentaire.

Les Casques bleus peuvent-ils recourir à la force ?

Selon la conception traditionnelle du maintien de la paix, les forces de l'ONU étaient peu ou non armées et ne pouvaient employer la force qu'en cas de légitime défense. Toutefois, plusieurs événements survenus ces dernières années ont suscité d'intenses débats sur la manière d'améliorer l'efficacité des Casques bleus engagés dans des missions complexes et dangereuses tout en assurant leur impartialité.

L'expérience a démontré que les opérations ne disposant pas de ressources et du personnel suffisants, ni de règles d'engagement fortes n'ont pas été en mesure de contenir les factions armées qui se sont soulevées dans les situations d'après conflit, à la fin des guerres civiles. Dans certains cas, les Casques bleus eux-mêmes ont été la cible d'attaques et ont subi des pertes dans leurs rangs.

De plus en plus fréquemment, le Conseil de sécurité confie aux opérations de maintien de la paix des mandats votés en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies intitulé *"Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression"*. Il définit les conditions selon lesquelles le Conseil de sécurité peut autoriser l'emploi de la force pour *"donner effet à ses décisions"* en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix ou d'acte d'agression.

La Charte des Nations Unies peut donc autoriser les casques bleus à recourir à des actions robustes à l'aide d'armements dissuasifs. Les règles d'engagement définissant l'emploi de la force ont été consolidées de façon à permettre aux Casques bleus, dans certaines circonstances, d'utiliser *"tous les moyens nécessaires"* en vue de protéger les civils dans les zones de déploiement de leurs unités et de prévenir tout acte de violence contre le personnel des Nations Unies.

Actuellement, par exemple, les missions de maintien de la paix en République démocratique du Congo, au Mali et en République Centrafricaine- pour ne citer que ces trois pays caractérisés par des conflits récurrents-disposent de mandats adoptés en vertu du chapitre VII ■

Un Casque bleu sous la loupe d'ECHOS DE LA MONUSCO

Whaleed Kafil : “J’ai beaucoup appris de la RD Congo, de ses problèmes et de son peuple”



Whaleed Kafil, sur le terrain, à Uvira, Sud Kivu

Il vient de quitter la Mission, après un an de bons et loyaux services sous le drapeau des Nations Unies. Enquêter sur les violations des droits de l’Homme, effectuer des patrouilles, conseiller et faire des recommandations... Le capitaine Whaleed Kafil est fier d’avoir accompli ces tâches spécifiques avec bonheur dans la zone de responsabilité de la force pakistanaise intégrée dans la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), à Uvira, en province du Sud Kivu. Soldat de carrière, il est content d’être casque bleu des Nations Unies et d’avoir acquis une riche expérience dans les opérations de maintien de la paix. Débattre avec le capitaine Kafil, c’est apprendre le fond des tâches des Casques bleus, leur vie, leurs problèmes. C’est découvrir que les soldats de la paix sont simples et modestes. Voici l’interview qu’il a accordée à ECHOS de la MONUSCO, avant son départ.

Propos recueillis

par Laurent Sam Oussou/MONUSCO

ECHOS DE LA MONUSCO : A quelle force appartenez-vous, et que faites-vous exactement à la MONUSCO ?

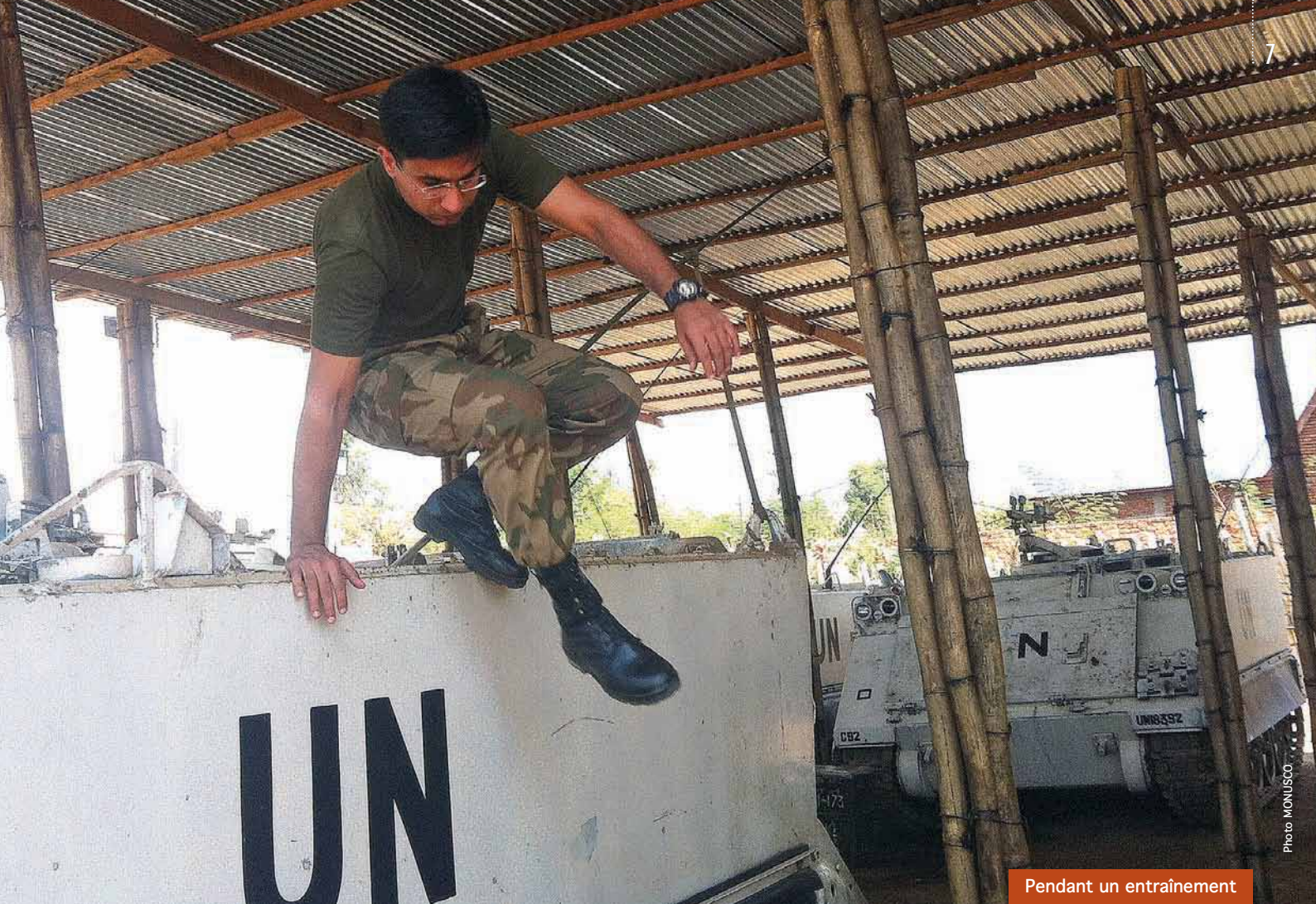
Whaleed Kafil : Je fais partie intégrante de la force pakistanaise au sein de la MONUSCO. Notre mission ici est d’assurer la paix et la protection des civils. Nos tâches, notre rôle,

notre conduite ainsi que le mode de nos opérations sont bien définis dans le cadre de notre mandat. Non seulement nous menons des patrouilles et déployons nos bases temporaires, pour mieux conduire notre mission de protection des civils, mais aussi nous nous préoccupons surtout de la

protection des civils. Nous tenons à savoir ce que la population locale pense de la MONUSCO. Nous nous approchons de cette population à travers des activités comme l’organisation des cours d’informatique et d’anglais, la formation professionnelle, à Uvira et à Minembwe. Nous organisons également des séances de formation sur la mécanique auto pour donner aux jeunes sans emploi, la chance de se faire embaucher. Lorsqu’un plus grand nombre aura une activité importante, le niveau de criminalité va baisser, car la jeunesse est la première cible des crimes lorsqu’elle est au chômage et doit chercher de l’argent par des voies peu recommandables.

Comment, en tant que Casque bleu, vous êtes-vous intégré dans la zone où vous travaillez ? Et comment jugez-vous la population que vous rencontrez ?

Je suis originaire d’un pays en proie à de nombreux conflits armés. J’ai trouvé la même situation ici, en République démocratique du Congo. A notre arrivée, nous ne connaissions pas encore bien les problèmes réels du pays. Nous avons parcouru le territoire, rencontré des chefs de village, des chefs des institutions sécuritaires locales comme les FARDC et la PNC (Police nationale congolaise). Nous nous familiarisons au fur et à mesure avec la culture congolaise et la situation sur le terrain. Seulement voilà ! Nous sommes désolés de constater le gaspillage dans les secteurs miniers et la non- exploitation de terres arables. Dans mon pays, presque 30% de notre population vit dans le désert et il n’y a pas de ressources minières; la population souffre beaucoup à cause de la famine. Tandis qu’ici, il y a une telle abondance en pluviométrie, mais malheureusement, les terres ne sont pas cultivées et, par conséquent, une bonne partie des Congolais souffre de faim. Cela est dû peut-être à une mauvaise redistribution. Nous espérons, cependant, que les choses vont s’améliorer pour les générations futures. Dans les 10 prochaines années, la RD Congo sera, certainement, développée.



Pendant un entraînement

Photo MONUSCO

Quels souvenirs, bons ou mauvais, gardez-vous personnellement de votre travail ?

J'ai personnellement vécu quelques incidents, notamment celui survenu sur le pont Kalimabembe, dans la Ville d'Uvira, quelques temps seulement après notre déploiement. Les jeunes gens ont érigé une barrière pour exprimer leur mécontentement contre le silence du gouvernement face à leurs revendications. Quelques membres du personnel de la MONUSCO étaient bloqués de l'autre côté du pont. De ce fait, nous devions mener des opérations de secours et d'évacuation des observateurs militaires et du personnel civil de la MONUSCO. Nous avons réussi à mettre le personnel évacué dans un bateau. Le commandant de la base opérationnelle de compagnie s'était personnellement joint à nous et nous avons pu travailler en collaboration avec les FARDC et la PNC (Police nationale congolaise) pour amener ces jeunes à la table de négociations. Les négociations ont abouti 24 heures après. Nous avons pu les convaincre de dégager les barrières. C'était un succès pour nous et pour la MONUSCO toute entière.

Un autre souvenir, ce sont des opérations des FARDC contre les éléments

Mai Mai Yakutumba à Baraka. J'ai personnellement dirigé cette opération. J'ai alors appris beaucoup de choses autour de l'attaque menée par ce groupe armé. Les éléments de Yakutumba avaient attaqué la position des FARDC à quatre différents points conjointement avec la coalition OCHI, Mulombo et nous étions instruits, comme Base d'Opérations, de mener des patrouilles pendant 7 jours consécutifs pour protéger les civils. Nous avons créé un camp de fortune en dehors de notre Base d'Opération pour permettre aux populations civiles, en proie à des violations des droits de l'Homme, d'y trouver refuge et de se protéger. Nous avons également créé un centre médical. A la fin de cette opération, nous avons visité des centres médicaux pour identifier les dépôts de médicaments et évaluer les problèmes dus à la carence {des médicaments}. Il y avait une carence de médecins. Nous avons capturé un élément Mai Mai Yakutumba qui gisait, saignant, par terre, après avoir été grièvement blessé. Nous l'avons récupéré et remis aux FARDC, après lui avoir administré les premiers soins.

Il y a eu aussi un autre incident à Uvira. J'ai entendu quelques coups de fusil pendant la nuit; j'ai alerté les FARDC et nous avons mené quelques opérations de ratissage au

bout desquelles nous avons pu capturer quatre éléments Mai Mai. Notre présence seule, dans cette zone d'opération, n'a pas suffi pour faire face aux violations des droits de l'Homme; néanmoins, nous avons pu les limiter.

Qu'est-ce que vous avez ressenti après l'incident des barrières érigées par les jeunes contre la MONUSCO ?

J'avais un sentiment de satisfaction pour avoir accompli une mission, celle d'amener ces jeunes à dégager les barrières, bien sûr, avec l'aide des FARDC. Il faut noter ici que la situation était tendue et toutes les activités étaient paralysées... Aujourd'hui, nous sommes satisfaits du fait que notre présence avait permis d'éviter une guerre et de protéger des populations civiles.

Quelles leçons tirez-vous de votre expérience ?

J'ai appris que rien n'est impossible. Si la situation au Congo a été négative depuis 1960, j'ai appris que le peuple congolais et le peuple pakistanais, comme d'autres partagent tous la même aspiration : vivre en paix. L'année que je viens de passer ici m'a permis de beaucoup apprendre de la RD Congo, de ses problèmes et de son peuple ■

Célébrations, Journée Internationale des Casques bleus des Nations Unies

Kinshasa : Présence de la MONUSCO, du rêve à l'espoir...

Si la date de la Journée Internationale des Casques bleus des Nations Unies reste la même à travers le monde, le 29 mai de chaque année, depuis 2002, les messages et thèmes consacrés à cet événement changent... d'une Journée à l'autre. Les activités organisées à l'occasion des célébrations de cette Journée changent aussi, d'un pays à un autre avec, cependant, un seul objectif : rendre hommage aux soldats de la paix, honorer la mémoire de ceux des Casques bleus de l'ONU, hommes et femmes, qui ont perdu la vie au service de la cause de la paix.

✉ Par Marcelline Comlan/MONUSCO

En République démocratique du Congo, "la coutume" a été respectée. A Kinshasa, pour commémorer cette Journée, plusieurs activités se sont déroulées dans la ville. Le 28 mai 2014, une conférence a été animée par la MONUSCO sur le thème "Présence de la MONUSCO, du rêve à l'espoir pour la paix" à l'Université Révérend Kim, dans la Commune de Masina à l'initiative des étudiants de cette Université. Les jeunes se sont, une fois de plus, familiarisés avec le travail des Casques bleus et les difficultés

qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs tâches.

Le jeudi 29, une cérémonie officielle tenue à la base logistique du bataillon ghanéen de la MONUSCO a connu une forte participation de trois cents enfants vulnérables encadrés par quatre associations caritatives. Les enfants dits de la rue, pour la plupart d'entre eux, ont découvert les Casques bleus. Ils ont déjeuné avec eux, avec des officiels de la Mission, des membres du Gouvernement et du

corps diplomatique. Une première dans les célébrations des journées dédiées aux Casques bleus dans le pays.

A aucun moment ils n'avaient rapproché autant de jeunes enfants congolais dans la capitale. Les Casques bleus ont fait front. Mieux, remis en question par certaines organisations non gouvernementales et politiques locales durant les années de crises tant à Kinshasa qu'à l'intérieur du pays, ces soldats de la paix "sont redevenus fréquentables". Même s'ils étaient moins familiers, leur savoir-faire en matière de charité est désormais loué de toutes parts. Et pour cause.

En marge des célébrations du 29 mai, un groupe de Casques bleus a remis un lot de matériel d'entretien pour soutenir la campagne d'assainissement de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) initiée par l'Association des jeunes étudiantes "Smelles" de l'université. Le même jour, le Comité des femmes de la Police de la MONUSCO (UNPOL) a fait un don symbolique de matelas destinés à une quarantaine de femmes détenues à la prison centrale de Makala de Kinshasa, dans le cadre d'une activité de sensibilisation à la protection contre le VIH/SIDA, avec l'appui technique d'ONUSIDA.

Le travail des Casques bleus prend une part importante dans notre monde; nous ne perdons jamais de vue qu'ils constituent, absolument, comme renseigne le thème choisi cette année: "Une force pour la paix, une force pour le changement, une force pour l'avenir" a estimé un étudiant ■



Photo MONUSCO/Myram Asmani

Dans une ambiance festive à Kinshasa, les enfants ont déjeuné ensemble avec les Casques bleus et des Représentants du corps diplomatique invités à cette cérémonie

Célébrations, Journée Internationale des Casques bleus des Nations Unies

Goma :

“La MONUSCO ne relâchera pas ses efforts”, soutiennent Abdallah Wafi et Ramadhan Abdul Kimweri

Par Martha Biongo/MONUSCO

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en charge des opérations dans l'est de la République démocratique du Congo, le Général Abdallah Wafi, a une fois de plus réaffirmé la détermination de la MONUSCO à mettre en œuvre son mandat tel que stipulé dans le texte de la Résolution 2147 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, notamment en ce qui concerne la neutralisation des groupes armés, la protection des civils, la restauration de l'Etat de droit, l'instauration de la paix et le développement économique dans l'est du pays.

Le Général Wafi s'est exprimé ainsi lors de la commémoration de la Journée Internationale des Casques bleus des Nations Unies, à Goma, le 29 mai 2014. Une cérémonie solennelle a été organisée en l'honneur des soldats de la paix qui sont morts dans l'exercice de leur mission, pour la paix en République Démocratique du Congo, en général et au Nord Kivu, en particulier.

Le Représentant Spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU a affirmé qu'en dépit *“d'immenses sacrifices faits par ces héros, la MONUSCO ne relâchera pas ses efforts pour la restauration de la paix et la sécurité dans le pays”*.

Même son de cloche

Le Commandant de la Brigade d'Intervention de la Force de la MONUSCO (FIB), le Général Ramadhan Abdul Kimweri a, de son côté, fait savoir que malgré d'énormes défis auxquels ils sont confrontés, notamment la persistance des groupes armés, les Casques bleus sont déterminés à accomplir leur mandat et à travailler constamment aux côtés des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) pour stabiliser la région.



Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et chef des opérations à l'Est, Abdallah Wafi

Même détermination chez le Vice-gouverneur de la province du Nord Kivu, Me Feller Lutahichirwa, qui a apprécié les efforts et les sacrifices consentis par la MONUSCO dans l'exécution de son mandat de restauration de la paix,

plus particulièrement au Nord-Kivu. M. Lutahichirwa a cité, en guise de succès de la MONUSCO, la mise en déroute du M23, défait par les FARDC appuyées par la Brigade d'Intervention de l'ONU en novembre 2013 ■



Les officiels à la cérémonie de commémoration de la 12^{ème} journée internationale des Casques bleus des Nations Unies à Goma



Photo MONUSCO/Elizabeta Alao

Une cérémonie officielle, au siège du Quartier général du bureau de la MONUSCO à Bukavu, Sud Kivu

La Journée des Casques bleus vue de Bukavu

A Bukavu, au Sud Kivu, des autorités politico-administratives et des représentants officiels de l'ONU ont pris part à la commémoration de la Journée Internationale des Casques Bleus, le jeudi 29 mai 2014, au quartier général de la MONUSCO. Pour marquer l'importance de l'événement, un ballet sur le maintien de la paix, des danses traditionnelles ainsi que des démonstrations d'arts martiaux ont été organisés. Des discours d'encouragement et d'hommage aux Casques bleus ont été prononcés.

✉ Par Alain Likota/MONUSCO

Le Chef de Bureau de la MONUSCO/Sud-Kivu, Aliou Sene, a lu le message du Secrétaire général de l'ONU, faisant état d'un bilan remarquable de la participation des Casques bleus aux opérations de maintien de la paix. Depuis 1948, "plus d'un million de Casques bleus ont participé à plus de 70 opérations sur quatre continents" a rappelé le message de Ban Ki-moon, ajoutant qu'"actuellement, plus de 116.000 agents des Nations Unies issus de plus de 120 pays participent à 16 opérations de maintien de la paix".

C'est pour encourager les efforts de paix fournis par les Nations Unies que le gouverneur de la province du Sud-Kivu, Marcellin Cishambo, a reconnu "l'engagement talentueux de Casques bleus de la MONUSCO à travers la Brigade d'intervention dans la défaite du M23". M. Cishambo a placé cette journée des Casques bleus au Sud-Kivu "sous le signe de la reconnaissance et de compliment pour la large solidarité en faveur de notre province".

La confiance renouvelée par l'autorité provinciale du Sud Kivu aux Casques bleus

n'a pas laissé indifférent le commandant de la brigade du Sud Kivu, le Général Muhammad Kaleem Asif. Comme pour répondre à Marcellin Cishambo, il a, dans son mot de circonstance, souligné les conditions de travail difficiles des casques bleus qui, selon lui, "opèrent dans des environnements à haut risque où la quête pour la paix et la stabilité est difficile à saisir". Et d'ajouter que "dans la recherche de la cause sacrée pour la paix mondiale, ils ont sacrifié leurs vies pour reconstruire la tranquillité dans les parties troublées du monde..." ■

7^{ème} sommet du comité technique du suivi de l'Accord-cadre

A Goma, examen des progrès réalisés par les Etats signataires

Des représentants de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union Africaine se sont réunis à Goma, capitale de la province du Nord Kivu, du 21 au 23 mai, pour examiner les progrès accomplis par les Etats signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs. Le processus de paix évolue de manière positive alors que des efforts doivent encore se poursuivre pour mettre en œuvre le plan d'actions de l'accord, ont indiqué les membres du comité technique rassemblés pour la première fois à Goma.

Par Toure Penangnini/MONUSCO

La septième session du Comité technique d'appui à l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération en République démocratique du Congo et dans la Région a exhorté les Etats signataires à "renforcer le mécanisme de vérification des frontières, renforcer la coopération bilatérale et multilatérale et activer la mise en place des projets commerciaux prioritaires".

Des efforts restent à faire dans tous ces domaines liés à l'accord

Depuis sa création en mai 2013, le Comité d'appui technique s'est réuni six fois à Nairobi. Lors de sa première réunion tenue à Goma, le comité a pu examiner les progrès accomplis au titre de la mise en œuvre du Plan d'action régional qui contient les engagements pris par les Chefs d'Etat en janvier dernier, notamment le renforcement du Mécanisme conjoint de vérification élargi, l'élaboration d'un plan pour une gestion commune des frontières, l'encouragement de l'application de la Déclaration du Dialogue de Kampala et l'examen des mesures favorisant le retour sûr et volontaire des réfugiés et des personnes déplacées.

"C'est vraiment un signal très positif que le comité soit ici à Goma, pour cette rencontre" a souligné l'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations dans la Région des Grands Lacs, Mary Robinson, qui a co-présidé cette réunion aux côtés du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, Martin Kobler, du Ministre congolais de l'Intérieur, Richard Muyej et de l'Envoyée spéciale de l'Union Africaine pour la Région des Grands Lacs, Boubacar Diarra.

Pourquoi Goma ?

"La RDC est partie signataire de l'Accord-cadre de Paix, de Sécurité et de Coopération dans la Région. Nous avons souhaité venir maintenant constater par nous-mêmes sur le terrain les efforts de stabilisation accomplis par le pays depuis et, effectivement, préparer notre rapport de septembre 2014 à New York, comme les Chefs d'Etat nous l'ont demandé" a expliqué M. Diarra

"Après six réunions à Nairobi, c'est pour la première fois que la session d'évaluation du Comité se tient à Goma et, dans cet environnement, il va sans dire qu'il y a eu progrès" a ajouté Mme Robinson. Le plus grand progrès accompli, selon elle, reste

la défaite du Mouvement de 23 mars. "Le M23 a été vaincu, les réunions sur le Comité de Vérification Conjointe sont là et il faut continuer avec la démobilisation. Il vaut mieux que les rebelles du M23 retournent au pays, et tous ne sont pas amnistiables", a-t-elle dit.

A l'ouverture des travaux, l'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU dans la région des Grands Lacs a plaidé pour "la paix et l'intégration régionale", louant les efforts de paix, de développement économique fournis par les gouvernements des pays de la région. "Car la paix est une affaire de tous, nous devons donc nous unir pour consolider cette paix qui est acquise grâce l'esprit de collaboration", a-t-elle conclu ■



Mary Robinson, l'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU dans les Grands Lacs, ovationnée par les femmes congolaises lors du sommet de Goma



Un groupe de Congolais expulsés

Expulsions des ressortissants de la RDC du Congo Brazzaville : une préoccupation pour les Nations Unies

Zainab Hawa Bangura, Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et Martin Kobler, Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC ont exigé un arrêt immédiat des expulsions des ressortissants de la RDC et demandé aux autorités de la République du Congo (Brazzaville) d'enquêter sur les allégations de violations des droits de l'Homme.

Depuis le 4 avril 2014, plus de 130 000 ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC) ont été expulsés de la République du Congo (Brazzaville). Les expulsions ont créé une crise humanitaire aiguë et il y a des allégations de violations des droits de l'Homme. Les Nations Unies ont reçu des informations faisant état d'abus physiques, de mauvais traitement, et de violences sexuelles infligés aux citoyens de la RDC lors de leur expulsion.

Indignés par cette situation, Martin Kobler, Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et Zainab Hawa Bangura, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, ont exprimé leurs vives préoccupations face à ces allégations et exhorté le Gouvernement de la République du

Congo (Brazzaville) à prévenir de telles violations et à diligenter une enquête sur ces incidents.

Dans un communiqué conjoint daté du 26 mai, Martin Kobler s'est déclaré choqué après sa visite dans le camp de transit de Maluku, situé dans la périphérie de la ville de Kinshasa, où plusieurs milliers des Congolais sont actuellement regroupés. *"J'ai entendu de nombreux témoignages des victimes qui font état de graves violations des droits de l'Homme et de traitements cruels; J'ai entendu des récits d'enfants noyés dans le fleuve pendant leurs traversées forcées; j'ai vu un homme blessé par balles et des mères qui ont accouché sans assistance sur la rive du fleuve Congo. Tout cela doit cesser"*, a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général en RDC.

"Nous avons reçu des informations faisant état des violences sexuelles commises avant et pendant les opérations d'expulsions

et ceci est inacceptable," a regretté, pour sa part, Zainab Hawa Bangura. Les deux responsables des Nations Unies ont recommandé que la RD Congo et la République du Congo s'assurent que les autorités administratives et sécuritaires agissent dans le plein respect des principes de bon voisinage et préservent la paix et la sécurité internationale, conformément à la Charte des Nations Unies.

"Bien que les conditions de séjour et de résidence dans un pays étranger demeurent la responsabilité souveraine du pays d'accueil, les reconduites à la frontière doivent être effectuées dans le strict respect des principes et règles du droit international", ont-ils déclaré, ajoutant : *"les expulsions massives sont contraires aux principes de la Charte Africaine relatifs aux droits de l'Homme et des peuples, ainsi qu'au droit international au sens le plus large"* ■

Echos de la Police

Le Général Pascal Champion veut rapprocher la Police des Nations Unies, des populations locales



Pascal Champion, Commissaire de la Police MONUSCO

Par Alima Coulibaly/MONUSCO

Dans le cadre de ses activités régulières, le Général Pascal Champion, Commissaire de la Police MONUSCO a effectué une visite de travail du 12 au 16 mai 2014, à Goma et Beni en province du Nord Kivu pour s'enquérir de la situation sécuritaire et mettre en place la Stratégie opérationnelle intégrée de lutte contre l'insécurité dans le territoire de Beni.

Cette stratégie est conçue selon une logique de résultats en matière de sécurité pour la population. Elle prend en compte de nombreux aspects interservices, internes à la MONUSCO et avec les partenaires congolais, notamment les forces de sécurité et les autorités territoriales.

La Police nationale congolaise (PNC) est au cœur de cette stratégie, sur la base d'un partenariat renforcé et quotidien avec la police MONUSCO. La stratégie met l'accent sur le contact avec la population.

A Goma, le Général Champion a eu plusieurs séances de travail, notamment une rencontre avec le Commissaire provincial de la PNC du Nord-Kivu, le Général Awachango. Partout où il est passé, le Général Champion a échangé avec ses interlocuteurs sur la stratégie opérationnelle intégrée de la Police MONUSCO contre l'insécurité à Beni.

Il s'est rendu ensuite à Beni le 14 mai, avec une délégation provinciale de la police nationale congolaise et du chef de secteur de la Police MONUSCO au Nord Kivu.

A Beni, il a tenu plusieurs séances de travail, notamment avec le Chef du Sous-bureau, Jacob Mongeni, avec le comité urbain de sécurité et le maire de Beni et avec les responsables locaux de la PNC.

Le Général Champion s'est également entretenu avec les policiers de la MONUSCO de Beni. Il a transmis des directives de service aux membres de la Police MONUSCO, et a discuté avec eux de la mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre l'insécurité. Cinq experts de la Police MONUSCO, présents dans ce territoire sont spécialisés en matière de police judiciaire, en maintien de l'ordre public, en matière de la police de proximité, en renseignements, et en logistique ■

Première visite officielle du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, dans la province de l'Equateur

Martin Kobler :

“Malgré la réduction de sa présence, la MONUSCO n'abandonnera pas la province de l'Equateur”

✂ Jean-Tobie Okala/MONUSCO



Martin Kobler, le chef de la MONUSCO accueilli par la population de Mbandaka

ont terminé leur journée à Mbandaka, où ils ont, par la suite, eu des entretiens avec les membres du Comité provincial de sécurité. Ces derniers ont présenté plusieurs doléances des populations, en l'occurrence la situation des réfugiés centrafricains en Equateur, évalués à environ 60.000 personnes, depuis le mois de mars 2013.

Par ailleurs, l'appui logistique de la MONUSCO aux FARDC et à la Police Nationale Congolaise a été également évoqué lors de cette rencontre, présidée par le Vice-gouverneur de Province, Sébastien Impeto. Celui-ci a remercié la MONUSCO pour tout ce qu'elle fait en Equateur depuis 2001, avant de solliciter que la Mission puisse continuer à appuyer les institutions de la province, *“compte tenu de faibles capacités des autorités et des forces de sécurité”*.

Auparavant, M. Kobler avait visité le Tribunal pour Enfants de Mbandaka. Seule juridiction du genre en Equateur, ce tribunal éprouve d'énormes difficultés, notamment le nombre insuffisant de juges et de greffiers pour faire fonctionner la chambre d'appel, avec comme conséquence le blocage de l'exécution des décisions et un manque criard de moyens de communication.

Le Représentant spécial a affirmé que la question des enfants était l'une des priorités de la MONUSCO. Il s'est engagé à faire un plaidoyer auprès des autorités nationales pour améliorer leur situation.

A tous, M. Kobler a déclaré que les agences des Nations Unies n'abandonnaient pas la Province de l'Equateur. *“Malgré la réduction de sa présence dans la province de l'Equateur, la MONUSCO restera encore préoccupée par la sécurité dans cette province”*, a-t-il rassuré ■

Au cours de cette visite, M. Kobler a expliqué, aux populations, le processus de reconfiguration de la Mission de Stabilisation des Nations Unies en RDC (MONUSCO) de l'ouest vers l'est du pays. Le Représentant spécial, qu'accompagnait le Directeur de Soutien à la Mission a, à cette occasion, répondu aux nombreuses questions du personnel ayant trait notamment au concept d'antennes pour les Bureaux de l'ouest de la RDC, aux termes de séparation et à la question de la pension.

Il a également échangé avec les membres de l'Equipe pays (agences des Nations Unies basées à Mbandaka). Avec les agences du système des Nations Unies, il a évoqué leurs capacités d'absorption des compétences actuelles que la MONUSCO va leur transférer dans le cadre de la reconfiguration.

Martin Kobler et sa délégation, composée, outre le Directeur de Soutien à la Mission, du Directeur Pays du PNUD, du Représentant résident adjoint du HCR en RDC, du Directeur de la Radio Okapi,

Situation sécuritaire dans les Kivu, Province Orientale et Katanga

Mai 2014 : intenses activités de la Force de la MONUSCO sur le terrain

Opérations militaires conjointes : comment sont-elles organisées sur le terrain et quels sont leurs résultats? De sources militaires de la MONUSCO, voici quelques actions menées par les Casques bleus, durant le mois de mai 2014, dans l'est de la RD Congo et dans une partie de l'ouest du pays.

En Province Orientale, la Force de la MONUSCO et les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) ont poursuivi avec détermination leurs opérations conjointes dénommées "Rudia II" (Retour II), "Chuma Ngumi" (Poing d'acier) et "Bienvenue à la Paix", menées dans les districts des Haut et Bas-Uélé.

Le but de la conduite de ces trois (03) opérations conjointes a été de mettre un terme aux menaces récurrentes de rebelles ougandais de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) sur les populations civiles, mais aussi de les encourager à faire reddition et à rejoindre le processus d'intégration dans la vie civile.

L'opération conjointe dénommée "Chuma Ngumi" (Poing d'acier) a de manière

spécifique été lancée dans cette contrée, dans le but d'augmenter la pression sur les éléments armés supposés appartenir à la LRA, en vue de leur reddition ou de leur éradication dans les districts cités. Les Casques bleus du bataillon Marocain et les Forces Spéciales Guatémaltèques de la Force de la MONUSCO, engagés dans cette opération conjointe, mènent régulièrement des patrouilles aériennes de reconnaissance au-dessus des zones affectées par les activités des groupes armés (notamment la LRA), ainsi que des opérations contre les forces négatives. Ils assurent également la protection des populations civiles dans leurs zones de responsabilité. A cet effet, les soldats de la paix du bataillon Marocain de la Force de la MONUSCO ont mené pendant

la période sous examen des patrouilles aériennes de démonstration de force de longue portée au-dessus de l'axe Dungu-Niangara-Ameta-Gata-Makilimbo-Dungu, dans le but d'évaluer la situation sécuritaire, dissuader les activités de forces négatives, rassurer et protéger les populations civiles. Le bataillon Marocain a également déployé un poste opérationnel dans la région de Dungu, afin d'assurer la sécurité des éléments du génie du contingent Indonésien de la Force onusienne, engagés dans la réhabilitation de la route Dungu-Faradje et de protéger les populations civiles riveraines.

Résultats.

Cette opération a permis la libération de six civils kidnappés au préalable par ces rebelles ougandais. Les 13 et 14 mai 2014, un militaire de l'Armée de Libération du Peuple Soudanais (SPLA) a été appréhendé par les FARDC au cours de l'incursion de sa section à Nambiapayi (4 kilomètres à l'intérieur du territoire congolais) dans la région de Dungu, frontalière à la République du Sud-Soudan. Suite à cette capture, les militaires de SPLA ont fait une deuxième incursion et ont capturé un militaire congolais. A cause de cet incident et après des rencontres bilatérales, un échange de prisonniers a été effectué. La situation est redevenue calme. Les troupes congolaises et les Casques bleus de la Force de la MONUSCO déployés dans la région dans le cadre de l'opération conjointe "Rudia II" (Retour II), assurent un suivi permanent de cette situation.

Dans le district de l'Ituri, les FARDC, soutenues par la Force de la MONUSCO, ont lancé d'autres opérations contre les miliciens du FRPI sévissant à l'Ouest de l'axe Bukiringi-Aveba, dans le but de mettre un terme à leurs activités négatives et protéger les populations civiles. Une autre opération



Des FARDC et la MONUSCO dans une opération militaire conjointe

Photo MONUSCO/Sywan Liechti

de troupes gouvernementales lancée au Sud de Komanda a pour but de mettre fin à la présence de miliciens du FRPI dans les régions de Heshimambele, Kahamba et Mukato. Les différentes opérations des FARDC, soutenues par la Force onusienne provoquent des redditions d'éléments armés dans le district d'Ituri. A cet effet, un (01) élément du FRPI actif dans la localité de Hero, s'est rendu le 14 mai 2014 aux troupes gouvernementales déployées à Komanda. Dans le cadre de la traque des rebelles de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), les soldats de la paix de la Force de la MONUSCO déployés à Tshabi et Idohu mènent des patrouilles intensives dans leurs zones de responsabilité, dans le but d'interdire toute incursion de rebelles de l'ADF au Sud d'Ituri et protéger les populations civiles. Ainsi, les soldats de la paix de la MONUSCO déployés à Idohu, ont mené pendant la période sous examen deux (02) patrouilles motorisées robustes sur les axes Idohu-Komanda et Idohu-Ottomaber, dans le but d'évaluer la situation sécuritaire, interdire tout mouvement aux rebelles de l'ADF et protéger les populations civiles.

Multiplier les opérations

Par ailleurs, trois autres opérations conjointes dénommées "Iron Stone" (Pierre d'acier), "Eagle claw" (les serres de l'aigle) et

"Tiger Punch" (Coup de patte du Tigre) sont menées dans le district d'Ituri par la Force de la MONUSCO et l'armée congolaise. Elles ont été initiées respectivement le 21 octobre 2013, le 23 décembre 2013 et le 30 avril 2012. Les soldats de la paix du 1er bataillon Bangladais de la Force de la MONUSCO, mènent quotidiennement à Bunia et dans les régions environnantes, des patrouilles intensives dans le cadre des opérations susmentionnées. Elles ont pour but de dominer le terrain, dissuader toute infiltration de groupes armés dans le district, notamment l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), et protéger les populations civiles.

Nord Kivu, Katanga : même combat

La situation sécuritaire dans les territoires du Nord-Kivu est demeurée précaire, volatile et imprévisible durant les premières semaines du mois, à cause des activités négatives menées par les différents groupes armés opérant dans la province. Dans le territoire de Beni, l'armée congolaise, soutenue par la Force de la MONUSCO, continue de mener ses opérations de bouclage et de ratissage dans le cadre de l'opération "Sukola 1", contre les éléments de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF). A cet effet, des sources concordantes ont rapporté l'arrestation par les FARDC d'un rebelle de l'ADF le 11

mai 2014 dans la région d'Erengeti, située à 52 kilomètres au Nord de Beni, qui a été transféré à l'Etat-major des FARDC à Beni. Dans le territoire de Walikale, deux soldats des FARDC ont été kidnappés le 13 mai 2014 par les rebelles des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) à Maiba (75 kilomètres au Sud-est de Butembo), en représailles aux opérations menées au préalable dans la région par les troupes gouvernementales, au cours desquelles huit éléments FDLR-FOCA (Forces Combattantes Abacunguzi) avaient été appréhendés.

La Force de la MONUSCO et l'armée gouvernementale assurent suivre de près cette situation. Les éléments Mayi-Mayi Cheka-Nduma Défense du Congo (NDC) voulant contrôler seuls le territoire de Walikale en y chassant les rebelles des FDLR vers le territoire de Lubero ont, depuis le 14 mai 2014, instruit les civils vivant dans les villages de Rama, Masekeseke, Fatua, Ngumba et Kitowa, de quitter leurs localités en prévision d'attaques qu'ils planifient contre les FDLR. Les insurgés Mayi-Mayi Cheka-NDC ont également formé dans le territoire de Lubero, une alliance avec le groupe Mayi-Mayi de l'Union des Patriotes Congolais pour la Paix (UPCP), visant à combattre les rebelles des FDLR. A la suite d'une série d'accrochages récents entre les factions rivales des Mayi-Mayi Rahiya

Des Casques bleus d'une des bases d'opérations de la MONUSCO dans l'est du pays autour d'un jeune congolais blessé et soigné dans le village de Kimua, au Nord Kivu



Mutomboki, y compris le meurtre du commandant de l'aile Kabamba par ceux de la faction Musenge le mois dernier ; les éléments Mayi-Mayi Rahiya Mutomboki Kabamba, ont formé une alliance avec ceux de la faction Isangi, contre les Mayi-Mayi Rahiya Mutomboki Musenge dans le territoire de Walikale.

Par ailleurs, la Brigade du Nord-Kivu de la Force de la MONUSCO a poursuivi sans relâche la conduite de ses différentes opérations unilatérales dénommées "Goma Usalama" (La paix à Goma), "Seema Suraksha" (Surveillance des régions frontalières), "Amani Kisiwa", "Rutshuru Amani" (La paix à Rutshuru), "Lushali", "Blue gaze" (Regard bleu), "Amani Mbau" (La paix à Mbau), "Usalama Pinga" (La paix à Pinga), "Chaukas", "Wide awake" (Réveil total), "Iron wall" (Mur de fer), "Silver bullet" (Balle d'argent), "Silent gun" (Arme silencieuse), "Blue shield" (Bouclier bleu), "Blue helmet" (Casque bleu), "Velvet fist" (Poing en velours) et "Vigil" (Surveillance).

Le but de ces opérations consiste à dominer le terrain, consolider les acquis de la débâcle de la rébellion du M23, interdire les activités des forces négatives. Elles visent également à surveiller les frontières congolaises, collecter des informations sur les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) et les différents groupes Mayi-Mayi, mais également rassurer et protéger les populations civiles. Les soldats de la paix de la Force de la MONUSCO engagés dans ces opérations mènent des patrouilles aériennes, motorisées et à pied, de jour comme de nuit ; et ce, dans les quartiers de la ville de Goma, les territoires de Nyiragongo, Rutshuru, Masisi, et Walikale. A cet effet, les bataillons Indiens (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}), Népalais et les Forces Spéciales Jordaniennes de la Force de la MONUSCO, ont mené des patrouilles intensives à l'intérieur et autour de Goma ; à Lubero, Butembo, Kibumba, Himbi, Nyasi, Buramba, Bufvera, Kalenge, Beni et Oicha, dans le but de dominer le terrain et d'interdire toute présence des forces rebelles.

Les Forces Spéciales Jordaniennes de la Force de la MONUSCO déployées à Nobili, continuent de mener de jour comme de nuit dans le cadre de l'opération unilatérale dénommée "Iron Wall" (Mur de fer et Surveillance des régions frontalières), des patrouilles intensives. Le but est de dominer le terrain dans les régions environnantes et celles situées le long de la frontière avec l'Ouganda, interdire tout mouvement de rebelles vers la frontière, mais aussi rassurer et protéger les populations civiles. Les Casques bleus déployés aux postes opérationnels de Nyabiondo et de Lukweti mènent aussi dans le cadre de l'opération

"Strong Wall" (Mur rigide), des patrouilles vigoureuses de sensibilisation dans les régions susmentionnées, dans le but d'encourager les éléments résiduels de l'Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain (APCLS) à se rendre, à avoir confiance au processus de DDRRR et aussi de protéger les populations locales.

Les Casques bleus de la Force de la MONUSCO en soutien aux opérations des FARDC dénommées "Sukola 1" et "Sukola 2", ont également mené des patrouilles intensives de domination de terrain et d'évaluation de la situation sécuritaire autour de Lubero et de Butembo. Du 12 mai 2014 à ce jour, au total dix éléments en provenance de différents groupes armés, se sont rendus aux troupes onusiennes déployées dans la province et au bureau du DDRRR, notamment à Kirumba, Luofu, Sake, Masisi, Walikale et Kiwanja.

Au Katanga

Le climat sécuritaire au Katanga a été jugé globalement calme mais imprévisible. Les rapports ont fait état d'activités négatives et d'accrochages entre les différents groupes armés dans les différents territoires, notamment à Manono; mais également d'opérations de l'armée gouvernementale contre ces insurgés. Le 8 mai 2014, un (01) civil a été tué et un autre blessé, au cours

d'accrochages entre deux (02) factions du groupe Mayi-Mayi Bakata-Katanga au village Kasongo-Kamulumbi, situé à 120 kilomètres au Sud-est de Manono.

Le 12 mai 2014, deux éléments Mayi-Mayi Bakata-Katanga ont été tués et deux autres appréhendés, au cours de combats avec les FARDC au village Kaputula, situé à 55 kilomètres au Nord-est de Lubumbashi. Ces affrontements ont provoqué le déplacement d'environ six cents individus vers le village Kumanwa, situé à 41 kilomètres au Nord-est de Lubumbashi. Le 13 mai 2014, vingt-deux éléments Mayi-Mayi Bakata-Katanga affiliés au chef rebelle Oussama Mubango ayant fait récemment reddition aux FARDC à Kabwela (200 kilomètres au Sud-ouest de Kalemie, en territoire de Moba), ont été transférés pour leur prise en compte à Kalemie, avec leur commandant et un (01) autre élément jadis affilié au chef rebelle Bakwanga. Le 19 mai 2014, les Mayi-Mayi Bakata-Katanga ont attaqué la position des FARDC à Mpyana (95 kilomètres au Sud-est de Manono). L'attaque a été repoussée et le Chef Mayi-Mayi Fidel Ntumbi arrêté par les FARDC. L'environnement sécuritaire est resté stable dans le Secteur 2 durant la semaine écoulée.

Durant les premières semaines du mois de mai, la Force de la MONUSCO a mené 1,800 patrouilles armées, dont 527 nocturnes, et fourni 18 escortes ■

Source : Colonel Basse,
Porte-parole militaire/MONUSCO



Le climat sécuritaire au Katanga a été imprévisible. Ici, un Casque bleu de la MONUSCO en patrouille dans une brousse à Pweto, nord-est du Katanga

Photo MONUSCO/Myriam Asmani



Dans la peau des forces spéciales du Guatemala

En cette période solennelle de célébration des Casques bleus des Nations Unies, tournons-nous vers les forces spéciales du Guatemala, intégrées depuis 9 ans au sein de la Force de la MONUSCO. Qui sont-elles ? Que font-elles ? Et qu'est-ce qui les rend aussi spéciales par rapport aux autres troupes onusiennes déployées dans l'est de la République démocratique du Congo ?

✎ Par Joseph Albert Tshimanga et Piergiorgio Paglialonga/MONUSCO

Les soldats du 13^{ème} contingent des Forces spéciales du Guatemala déployés dans le Haut-Uélé, en province orientale de la République démocratique du Congo ne pourront pas l'oublier. Le 13 mai, à Dungu, dans le district de l'Ituri, la MONUSCO leur a rendu un grand hommage. Au cours d'une parade militaire, 150 éléments du contingent "KAIBIL" - ayant fini leurs services - ont reçu la médaille des Nations Unies.

En recevant ce symbole de l'ONU, les membres du contingent guatémaltèque ont accepté le mérite d'avoir, entre autres, "contribué énormément" aux opérations militaires conjointes entre la MONUSCO et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) contre le groupe armé ougandais de l'Armée de

résistance du seigneur (LRA).

Les populations des zones sorties de conflit en Ituri reconnaissent, notamment, qu'à travers des patrouilles multiples et diverses, les guatémaltèques ont garanti l'accès des humanitaires dans ces zones, faisant diminuer les attaques de la LRA contre elles.

L'effet dissuasif des actions des forces spéciales du Guatemala a été fort remarquable, dans les bases mobiles installées dans les villages. Plus proches des populations civiles, ces forces ont non seulement dissuadé mais aussi combattu la rébellion ougandaise. Les civils ont été protégés, les mesures de sécurité ayant été prises et appliquées avec efficacité. Des missions de reconnaissances aériennes menées dans et autour du Parc de

Garamba ont mis fin à la présence de la LRA dans cette zone, et contribué à la diminution des activités de braconnage.

Pendant neuf mois de service passés dans les zones névralgiques du Haut Uélé, le contingent KAIBIL s'est rendu très utile à la population. Au-delà de leur devoir militaire - d'assurer la sécurité et la protection- les soldats guatémaltèques ont usé de leurs qualités pédagogiques, en assurant une formation de renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité nationales congolaises locales. Ils ont mis en œuvre un projet de formation dénommé KASIMBA. Il s'agit d'un programme d'entraînements techniques, parmi lesquels les techniques de renseignement et de la libération des otages. 250 membres des Forces armées de la République démocratique du Congo en ont profité sur place à Dungu.

Qui sont-elles ?

Les Forces spéciales guatémaltèques sont en République Démocratique du Congo depuis fin mars 2005. Cette unité d'élites est très bien entraînée et ne recule devant aucun obstacle. Mobile et exceptionnellement équipée, elle est composée de trois sections de "force spéciale" et d'une section antiterroriste. La section de "force spéciale" comprend des experts en armement et explosif, des tireurs d'élite et des infirmiers. Quant à la section antiterroriste, elle est aussi composée d'experts en explosif et en infiltration, de tireurs d'élite, d'équipe d'assaut et, de troupes aéroportées.

Ces forces utilisent des équipements spécialisés qui leur permettent d'évoluer de nuit comme de jour. En plus de ses missions de reconnaissance, d'infiltration, d'identification de sites illégaux et de caches d'armes, les Forces spéciales guatémaltèques sont aussi entraînées à conduire des opérations de recherche et d'extraction d'otages. Elles sont aguerries dans la poursuite, le pistage et la capture de chefs de groupes armés ou des bandits armés qui refusent de déposer les armes.

L'Est de la République démocratique du Congo possède des caractéristiques géographiques similaires à celles de Guatemala, ce qui a permis à ces forces de s'adapter rapidement au terrain et au climat.

Dans la lutte menée contre le trafic d'armes, les forces spéciales guatémaltèques jouent un rôle majeur pour recueillir les informations permettant d'identifier et d'arrêter les criminels qui continuent de vendre des armes à des gens qui s'en servent pour perpétrer des atrocités contre la population civile dans les Kivu et en Ituri ■

Homage à Fabrice

Il était une fois un Casque bleu nommé Fabrice, homme de conviction et d'engagement

✉ Par Charles Antoine Bambara, directeur de la
Division de l'Information publique/MONUSCO

La Division de l'Information Publique de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo, a perdu un de ses piliers: Fabrice Badibanga. C'était le vendredi 30 mai 2014. La vie pour lui s'est arrêtée brutalement, au détour d'une maladie soudaine et fulgurante.

La MONUSCO présente ses condoléances les plus attristées : à la veuve de notre regretté collègue, à ses enfants et à sa famille biologique, par la voix d'échos de la MONUSCO. Ce que Fabrice nous a laissé comme souvenirs, c'est le dévouement au travail, la disponibilité à rendre service et la volonté d'accomplir avec succès les tâches qui lui étaient confiées. Ce



journaliste de fait et dans l'âme a séduit tous ceux qui l'ont approché par sa facilité à appréhender les questions

inhérentes à notre mission de maintien de la paix. Ceci lui a valu une promotion à un grade élevé dans l'échelle des niveaux des Nations Unies pour les nationaux. Entré à la MONUC en 2002, sa présence a toujours été exemplaire au sein de la Division de l'Information Publique.

Les valeurs que prône l'Organisation des Nations Unies : intégrité, professionnalisme, honnêteté, respect du Genre, esprit d'équipe, acceptation des autres n'étaient pas vains mots pour lui. Il vivait cela au quotidien et en faisait la démonstration à chaque occasion. Il sera pour nous irremplaçable, tant par sa bienveillance que par son amour du travail bien fait. Sa mémoire restera vive dans nos cœurs. Adieu Faba, que ton âme repose en paix.

La dépouille mortelle au Quartier général de la MONUSCO, où de nombreux collègues lui ont rendu un dernier hommage - Photo MONUSCO/Jesus Nzambi



NATIONS UNIES MAINTIEN DE LA PAIX

UNE FORCE PAIX. CHANGEMENT. AVENIR.

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES CASQUES BLEUS
DES NATIONS UNIES

29 MAI
2014



un.org/fr/peacekeeping



@UNPeacekeeping



UNPeacekeeping

